

# L'essor de l'économie verte et son impact sur la formation et la main-d'oeuvre

---

Lundi 18 mars 2013 – Montréal  
Forum Envirocompétences

L'économie verte à l'heure des enjeux planétaires du capital humain - Panel n°1

*L'exemple français - « Le Plan national français pour l'adaptation des emplois et des filières à une économie verte ».*

Stéphane Hocquet  
MEDDE – CGDD/SEEIDD/IDDDAE



6 décembre 2012 - Réunion CGDD -  
DREAL

# L'économie verte à l'heure des enjeux planétaires du capital humain - Panel n°1 (8h50 – 10h05)

**Les rencontres internationales de l'environnement ont amené de nombreux pays à intégrer des démarches concrètes de verdissement de l'économie.**

➤ ***Quelles démarches ces pays ont-ils entrepris? Quelles sont les incidences de ces démarches sur la main-d'oeuvre et la formation ?***

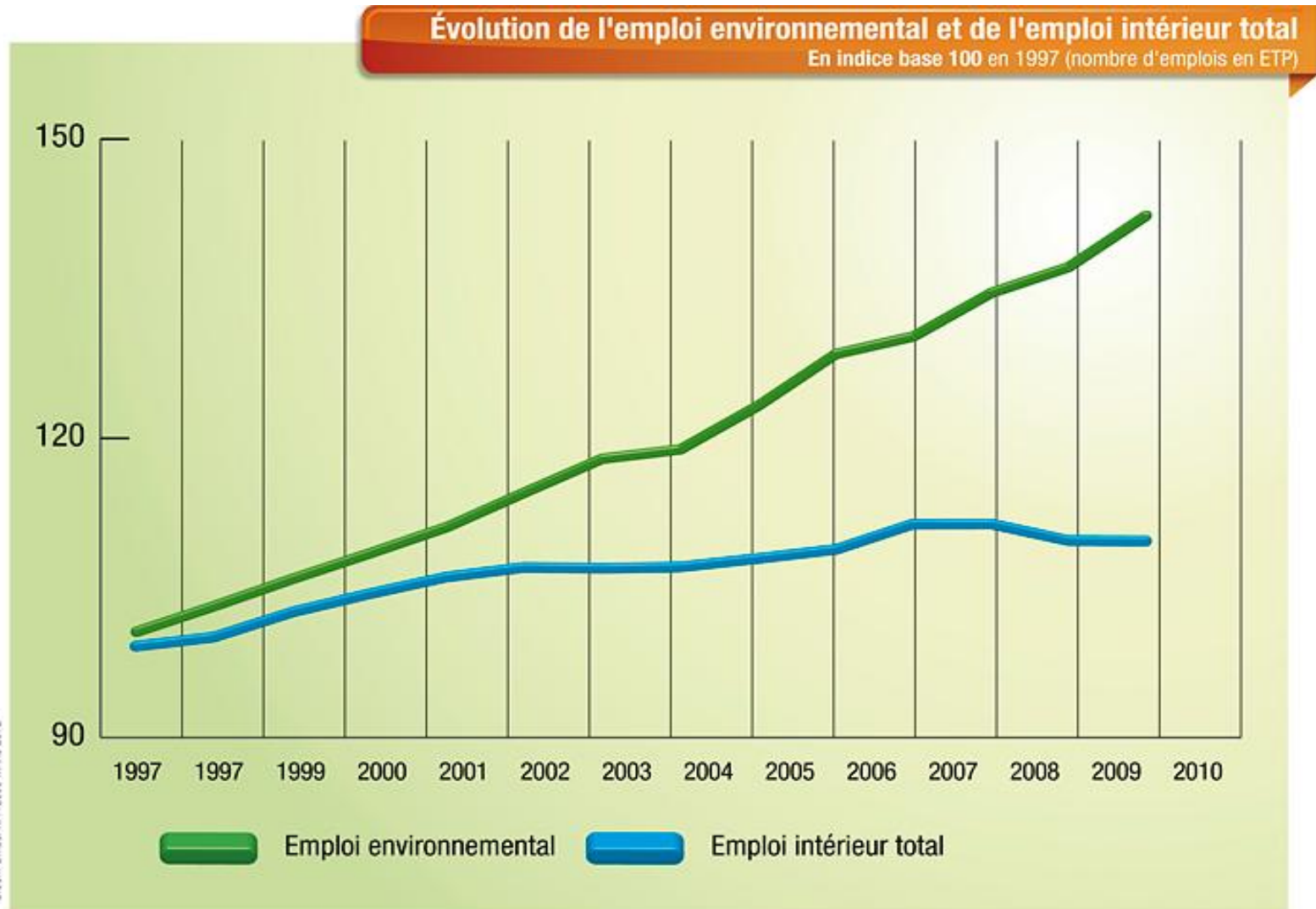
- Modératrice : **Hélène Lauzon**, Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ).
- Panélistes : **Steven Guilbeault**, Équiterre – **Stéphane Hocquet**, Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (France) – **Bruno Gobeil**, Dunsy Expertise en énergie, **Donald Haughton**, Bureau of Labor Statistics (États-Unis)

# Rappel de la démarche « plan métiers de l'économie verte » (1/4)

**Depuis son démarrage à l'automne 2009, le « plan national pour l'adaptation des emplois et des métiers à une économie verte » piloté par le CGDD, a pour objectif « d'accompagner les acteurs économiques dans l'anticipation et la gestion prévisionnelle des besoins en compétences et formation des métiers associés à la transition vers une économie verte, robuste et équitable ».**

**L'ensemble des travaux de ce plan fonctionnant en mode de travail «gouvernance à 5» est disponible sur le site internet du MEDDE : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-metiers-dans-l-economie-verte-.html>**

# Une progression des activités de l'économie verte porteuse en emploi



Note : Dom inclus.

Source : Insee (Comptes nationaux, base 2005) - SOeS, 2012.

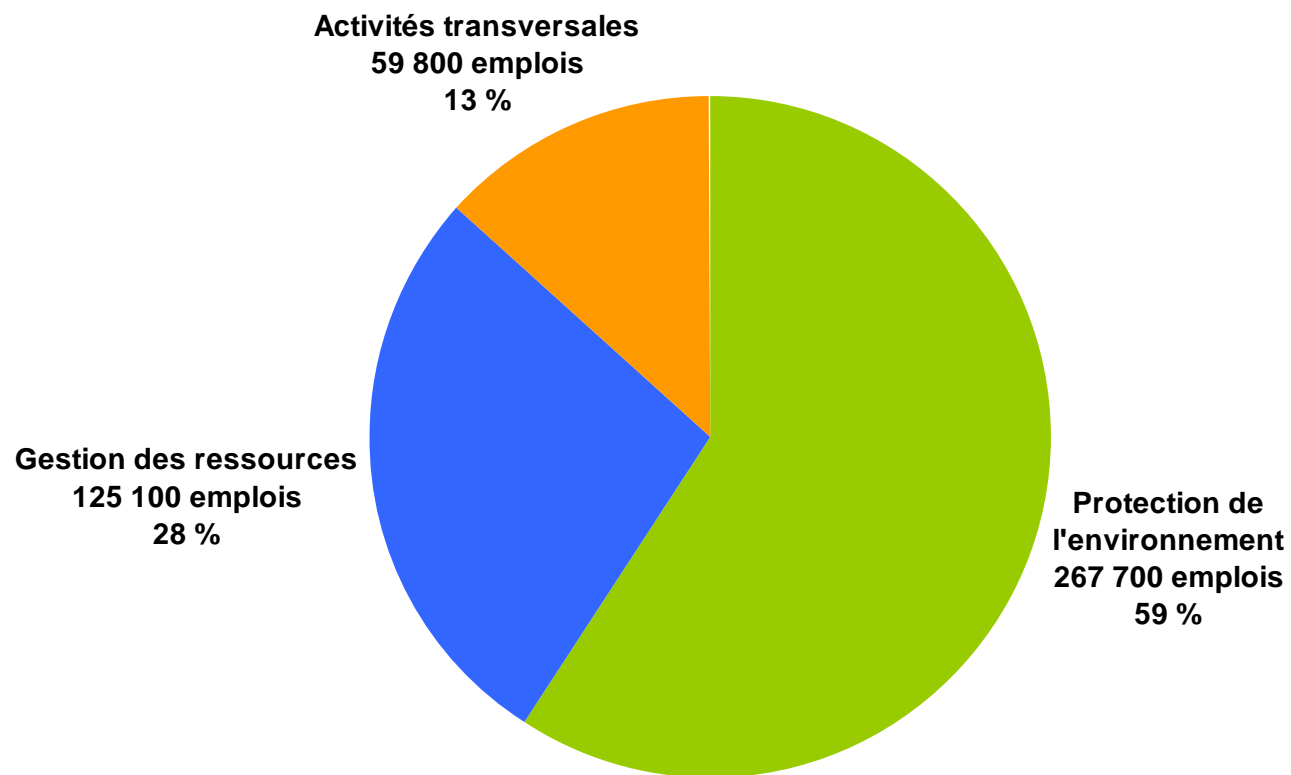
# Une progression des activités de l'économie verte porteuse en emploi

Les derniers chiffres de l'Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte montrent qu'en 2011 : :

- Les activités de l'économie verte représentaient **145 milliards d'euros de production** (soit + 3 % qu'en 2010), dont 69,9 milliards d'euros pour les éco-activités (+ 8,5 % qu'en 2010),
- Employaient **962 000 équivalents temps plein (ETP)** soit une progression de 1,6 % par rapport à 2010, dont **452 600 ETP dans les éco-activités** (321 800 dans les éco-activités marchandes des entreprises), en progression de 4,5 % contre 0,1 % dans le reste de l'économie.
- Cette croissance est particulièrement portée par les domaines des **énergies renouvelables, de la récupération, de l'assainissement** (eau).
- Selon une autre grille de lecture, **58 métiers « verts et « verdissants » identifiés** (450 000/1 200 000) avec les branches et professions permettant de structurer des systèmes de qualifications et offres de formation initiale et continue.
- **Des taux de tension par rapport aux offres d'emplois plutôt plus élevés que dans les autres activités « traditionnelles »** (12% du total des offres d'emplois (410 000 offres en 2011 pour un taux de tension de 1 offre/3 demandes).

# Une progression des activités de l'économie verte porteuse en emploi

Répartition des emplois par domaine dans les éco-activités en 2010



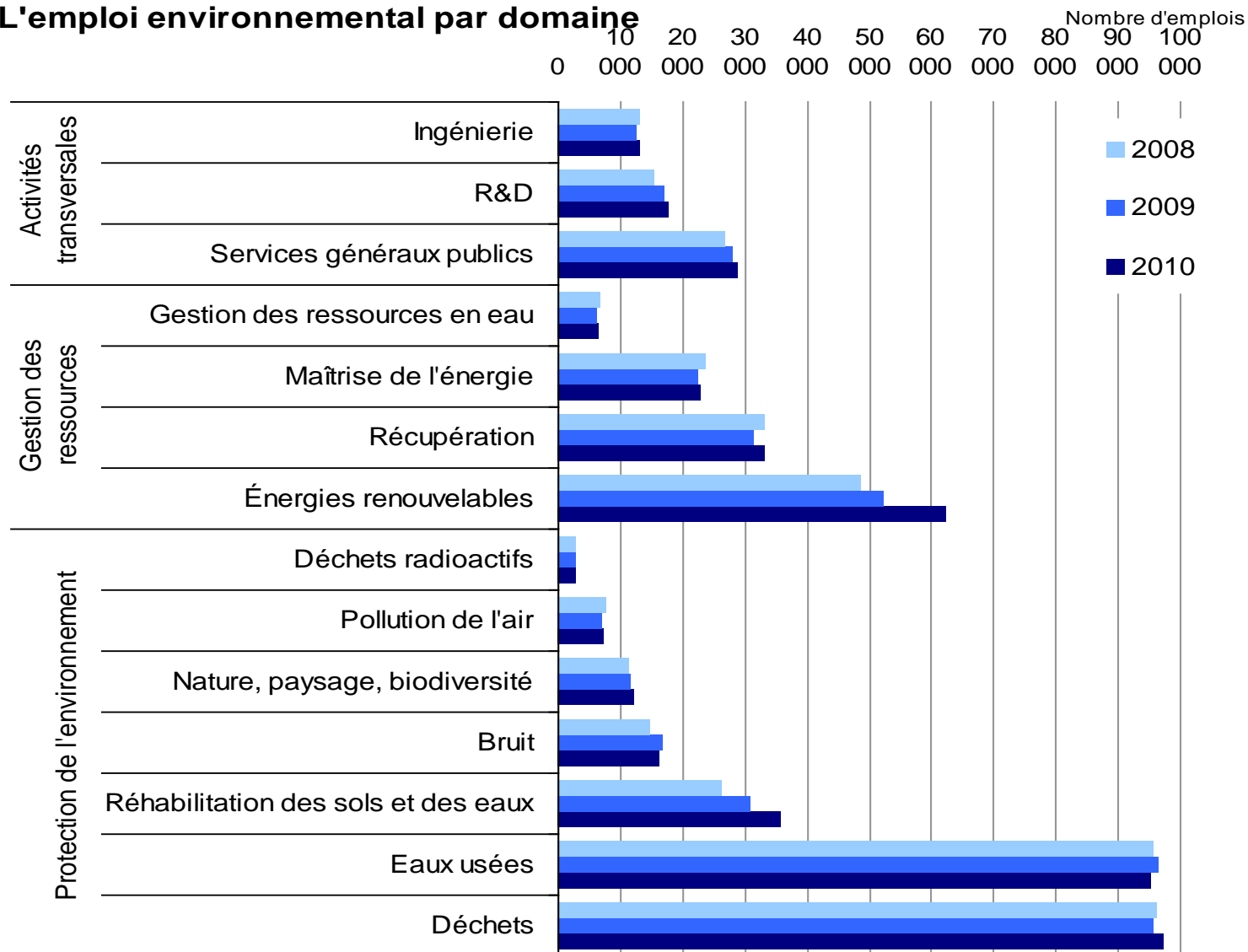
Source: SOeS, 2012

Notes : données provisoires, totaux effectués avant arrondis

Champ : France entière

# Une progression des activités de l'économie verte porteuse en emploi

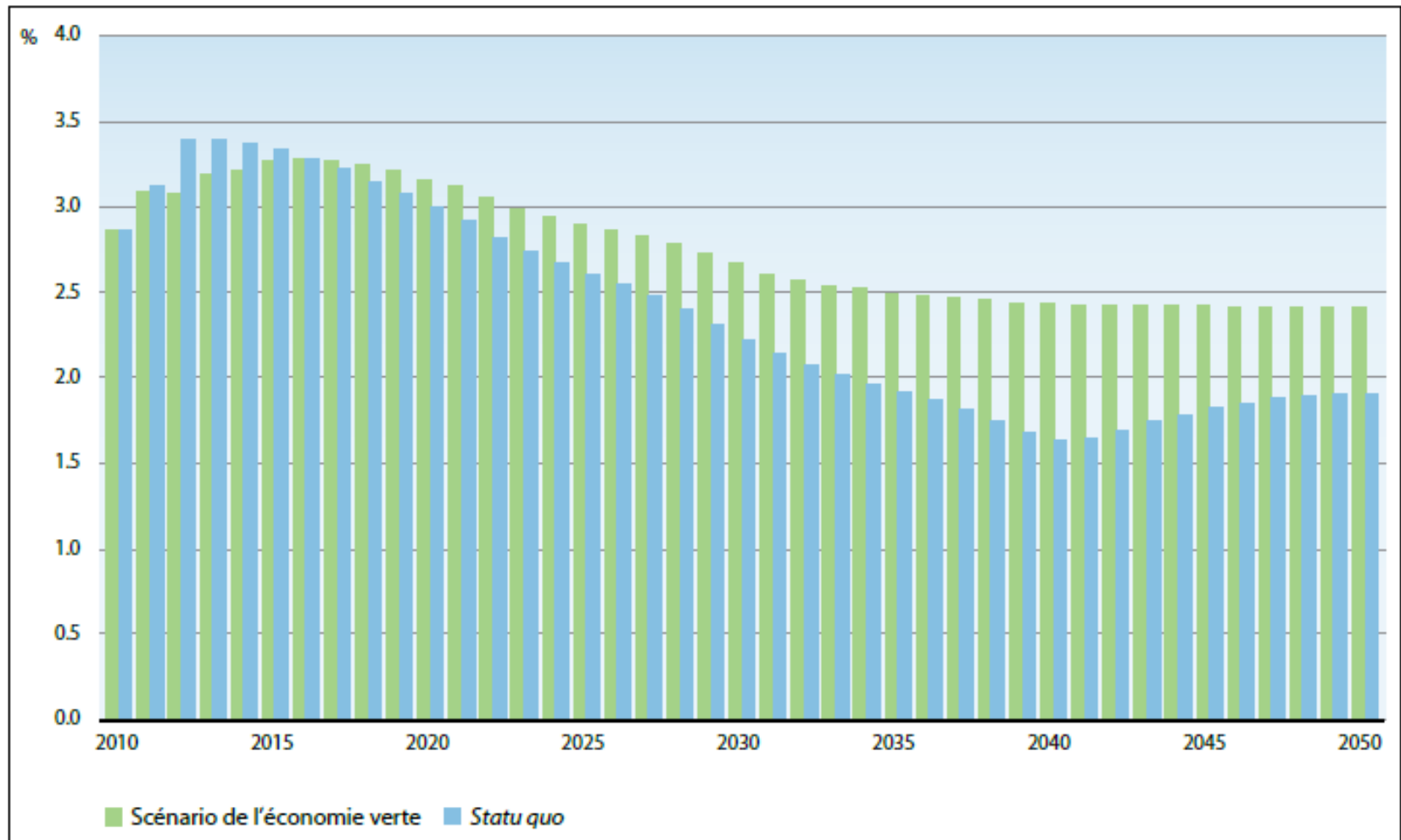
## L'emploi environnemental par domaine



Source : SOeS, 2012    Notes : données provisoires    Champ : France entière

# Une prévision qui semble se vérifier sur le plan international (rapport PNUE « vers une économie verte »)

**Figure 9.** Perspectives d'évolution des taux de croissance annuels du PIB





# Rappel de la définition française de « l'économie verte »

**Construire un système économique qui, à long terme, utilise moins ou mieux la ressource énergétique et les matières premières non renouvelables, une économie à la fois sobre et décarbonée :**

- qui émet beaucoup moins de gaz à effet de serre,
- qui privilégie les écotechnologies,
- qui pratique la production et la consommation responsables, pense les productions en termes de cycle de vie,
- dans laquelle les transports sont raisonnés, les villes durables, les territoires pensés et gérés globalement selon un mode de développement durable,
- qui protège et rétablit les services écosystémiques rendus par l'eau, les sols, la biodiversité,
- qui met les hommes et les femmes au centre de l'entreprise et du projet social,
- qui promeut la participation de chacun à la décision et s'enrichit de la différence,
- qui respecte les cultures, les patrimoines,
- qui évalue les effets des décisions sur les générations futures,
- .... et qui soit créateur de richesse et d'emplois pour le territoire national...

# Objectifs et modes d'actions publique

- Faire converger les moyens publics et privés pour assurer le financement de la transition écologique sur l'ensemble du champ des activités économiques,
- Agir en faveur d'une vision de long terme dans l'économie, renforcer et rendre plus lisibles les fonctions de régulation, pour permettre aux acteurs économiques d'orienter leurs investissements,
- Développer la fonction stratégique et nos atouts en matière d'innovation et de compétitivité,
- Accompagner les acteurs économiques dans les transitions nécessaires, par des actions de coopération et partenariats.

# Choix de stratégies industrielles par filières

## ➤ 7 filières prioritaires

- véhicules décarbonés,
- énergies marines,
- biocarburants de 2ème et 3ème générations,
- éolien off-shore,
- bâtiment à faible impact environnemental,
- captage, stockage et valorisation de CO2,
- recyclage et valorisation des déchets

## ➤ 4 filières avec des atouts majeurs mais un moindre potentiel de croissance

- métrologie (applications satellitaires et terrestres),
- eau et assainissement
- géothermie profonde (filière en décollage),
- biomasse énergie

## ➤ 5 secteurs en forte croissance, où la France peut jouer un rôle notable sur certains segments de marché :

- batteries embarquées
- chimie verte
- biomasse matériaux
- Photovoltaïque
- smart grids.
- Génie écologique

# Points forts des DREAL (services régionaux du ministère) en matière de croissance verte

- Des domaines d'excellence : Construction, infrastructures, aménagements, transport et logistique, énergie (dont ENR), biodiversité,
- Des capacités d'expertise, de prospective et d'ingénierie,
- Une capacité de veille dans nos domaines d'excellence et à développer à travers notre connaissance des entreprises et des réseaux d'acteurs,
- Une proximité avec les entreprises : installations classées, entreprises du BTP et du transport.

# Les multiples acteurs du développement économique en région

- Entreprises, Club d'entreprises, grappes d'entreprises,
- Conseil régional, Comités d'expansion, grandes collectivités,
- Réseau des CCI ou des Chambres des métiers, fédérations professionnelles,
- Caisse des Dépôts et Consignations, OSEO et prochainement BPI, ADEME, Agences de bassin, banques,
- Pôles de compétitivité, Université, SATT,
- Services de l'Etat : DIRECCTE, DRAAF, DREAL, DRFIP, DRRT, Banque de France,  
... Et un certain nombre d'instances régionales : CODEFI, comité régional de filière, comité de financement de l'économie, comité régional d'intelligence économique
- Quelques incertitudes :
  - Acte III de décentralisation,
  - Place et rôle du CESER,
  - Place et rôle des DDI

***Dans ce cadre multi-acteurs et très variable selon les territoires, la DREAL doit apporter une plus-value par rapport à ces acteurs et agir en complémentarité et en partenaire, non pas en concurrent. Elle doit jouer un rôle actif dans les comités régionaux.***



# Les principaux instruments financiers de l'économie verte

- **Programmes européens** : *FEDER, FEADER, LIFE, EEI II, Eurêka,...*
- **Banque européenne d'investissement (BEI)**,
- **Investissements d'avenir (appels à projets)**: *Instituts d'excellence en énergies décarbonées, plateformes technologiques en EnR et décarbonées et chimie verte, économie circulaire, R&D traitement et stockage de déchets, bâtiments et îlots à énergie positive, piles à combustibles, solaire, chimie du végétal, biens et services éco-conçus et écologie industrielle,*
- **Fonds d'investissement dans les éco-technologies de la CDC et Fonds stratégiques d'investissement**,
- **Appels d'offres de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche) et appels à projets du FUI (Fonds Unique Interministériel)**
- **Dispositif d'aides des régions (individuelles ou collectives)**,
- **Aides ADEME** : *MTD réduction émissions de polluants atmosphériques, évaluation des émissions de GES, fonds chaleur,*
- **Aides des agences de l'eau** : *traitement eaux, déchets, dépollution SSP,*
- **Oséo** : *prêt éco-énergie, financement de l'innovation (prêt ou avance)*  
*Instauration du signal-prix: TGAP, éco-taxes, fiscalité, CEE,*
- **... et demain, la BPI**

# Rappel de la démarche « plan métiers de l'économie verte » (1/4)

**Un dispositif pérenne d'animation et d'observation, à même d'apporter des analyses structurelles sur l'emploi dans les filières vertes.**

➤ Une meilleure connaissance des filières, métiers et compétences partagée avec tous les acteurs : La structuration d'un réseau, des données, référentiels et outils communs.

- Structuration données statistiques spécifiques CGDD, DARES, Pôle Emploi.
- 58 métiers verts et « verdissants » (codes ROME),
- Des approfondissements sous la forme d'études sectorielles prospectives sur l'évolution des emplois et des métiers avec les branches concernées – Métiers de la biodiversité, finance/banque/assurance, commerce et distribution,

# Rappel de la démarche « plan métiers de l'économie verte » (2/4)

## Un dispositif pérenne d'animation et d'observation (suite),,

### ➤ Des actions de soutien et de valorisation des filières et métiers de l'économie verte.

- Accompagnements de branches professionnelles à la mise en place d'actions de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) dans les entreprises et d'amélioration de l'image des métiers,
- Action de structuration des métiers : ex - biodiversité et services écologiques, transports... actions de valorisation relayées sur le terrain par Pôle Emploi.
- Les RDV de l'économie verte – Résultats de l'Observatoire des métiers,
- Participation ministérielle aux révisions de diplômes et certifications,
- Intégration par les DREAL des enjeux de verdissement dans les CPRDFP

### ➤ Le lancement d'expérimentations par filières et/ou territoriales a permis une première démultiplication de la démarche.

- Expérimentation AVE/ADEME dans 17 régions et 33 bassins d'emplois – Isolation Thermique dans le bâtiment,
- 4 Expérimentations régionales (CR) par convention en partenariat avec les CARIF-OREF et DIRECCTE notamment : Nord Pas-de-Calais, Alsace, Corse, Réunion.



# L'adaptation de la démarche « plan métiers de l'économie verte » à la conjoncture de crise (3/4)

**L'adaptation de la démarche aux problématiques conjoncturelles de restructurations de filières « traditionnelles », dans les territoires et bassins d'emplois, nécessite des actions nouvelles..**

- **Des diagnostics par filières à poursuivre et affiner**, notamment sur le volet des formations professionnelles aux métiers de l'économie verte.
  - Assistance au Comité Stratégique des éco-industries (COSEI) pour définir les politiques d'emploi et de gestion des compétences (formation initiale et continue) dans 9 filières vertes (3 en 2013 : EnR, smart grid, chimie verte),
  - Etat des lieux de la prise en compte dans les formations initiales des mutations induites par la transition vers l'économie verte.
  
- **Des diagnostics métiers à régionaliser :**
  - **Sur le plan des analyses quantitatives ; des diagnostics filières et métiers affinés au plan régional**, par expérimentation de modes de suivis « régionalisés » dans le cadre de l'Observatoire (SoES/DARES/Pôle Emploi). Fréquence semestrielle voire trimestrielle des analyses sur créations, mutations d'emplois « du fait de l'économie verte ».
  - **Sur le plan des analyses qualitatives à l'échelon régional ; les DREAL déjà sollicitées** sur des *diagnostics de développement ou d'implantation de filières stratégiques vertes*, ainsi que sur des situations locales connues de « *mutations ou reconversions de filières classiques constituant des priorités régionales [...° en proposant éventuellement son concours aux services de l'Etat et acteurs directement impliqués* ».

# L'adaptation de la démarche « plan métiers de l'économie verte » à la conjoncture de crise (4/4)

## ➤ Des actions de coordination nouvelles ou à renouveler.

- Au plan national, des **points de coordination avec les institutions et instances des différents ministères** (COSEI, CNI et éventuellement la BPI) doivent être (mieux) établis.
- **L'articulation avec les services du travail et de l'emploi aux niveaux central et régional** sur des dispositifs opérationnels d'accompagnement des restructurations et reconversions en en phase de renforcement. (y compris dans les régions entre DREAL et DIRECCTE.
- Une fois ces coordinations effectuées, **des 'appuis concrets par les DREAL aux DIRECCTE dans les situations de restructurations – reconversion** seront mises en œuvre.
- D'une manière générale, **les coordinations régionales (avec les sces de l'Etat comme les collectivités) sont en phase de renforcement** ainsi que la coordination avec les acteurs de la formation professionnelle au plan régional (CR, OPCA et entreprises).

# Rappel de la démarche « plan métiers de l'économie verte » (4/4)

## ➤ 2 limites (parmi sans doute bien d'autres...).

- Les DREAL concernées par de nombreux secteurs économiques (énergie, transports, bâtiment, eau, déchets, ingénierie écologique,...) peuvent apparaître peu légitimes dans un positionnement «travail et emploi » local par rapport aux services dont c'est le cœur de métier (DIRECCTE, Pôle Emploi, commissaires au redressement productif, mais aussi le secteur de la formation professionnelle qui reste difficile d'accès).
- Ce travail d'accompagnement peut faciliter un rapprochement plus rapide entre offre et demande en matière de métiers « verts et verdissants » ... mais ceci ne saurait être qu'une contribution, à côté de réformes structurelles pour le fonctionnement général du marché du travail.

# Quelques résultats des ateliers des Services déconcentrés (DREAL) de mi-2012

# Rappel des résultats des ateliers : facteurs de succès

- 1. Les DREAL ne doivent pas se disperser, mais concentrer leurs actions sur quelques secteurs à enjeux régionaux (ou inter-régionaux)**
- 2. Développer des partenariats avec les principaux acteurs** (Conseils régionaux, DIRECCTE, CCIR, DRRT, DDT, ADEME, OSEO, Pôles de compétitivité et d'excellence, CdC.), en particulier *pour régler les problèmes d'ingénierie financière et favoriser la mise en place de démonstrateurs*
- 3. Fonctionner en réseau avec le CGDD et les directions générales du ministère** qui doivent être en mesure de donner aux DREAL une stratégie et un mandat clairs et organiser la capitalisation des méthodes et expériences, (boîte à outils, ...).
- 4. Détecter des synergies inter-régionales de manière à mutualiser les actions**
- 5. Définir, au sein de chaque DREAL, une organisation pour porter le thème « économie verte »** (champ transversal).

# Résultats des ateliers : facteurs de succès

6. **Améliorer nos compétences en matière économique et financière, éco-conceptions, éco-technologies, .....**
7. **Faire en sorte que les personnels de la DREAL se perçoivent comme des acteurs du développement de l'économie verte (sensibilisation)**

Réflexion à approfondir sur l'action dans le domaine de l'économie verte (veille, information, promotion,..) des personnels en contact régulier avec les entreprises du secteur privé (inspecteur des IC, contrôleurs des transports,....)

8. **Les démarches intégrées sur l'ensemble d'une filière ou d'un secteur sont à privilégier :**

Cas des transports : SRCAE, PPA, urbanisme, infrastructure (routière, bornes alimentation voiture électrique,..), organisation logistique, promotion responsabilité sociale et environnementale, analyse des cycles de vie (ACV), économie de la fonctionnalité, conventions d'engagements volontaires avec les fédérations d'entreprises pour la formation, charte CO2, ASQA...)

Cas du bâtiment : SRCAE, PRIG, précarité énergétique, information RT2012 et RT2020, favoriser des démonstrateurs, conventions d'engagements volontaires avec les fédérations d'entreprises pour la formation et la GPEC

# Suivi régional et accompagnement des reconversions dans les bassins d'emploi(s) en restructuration

***Vers un suivi régional(isé) des activités, métiers, emplois des éco-activités (« Observatoire national des emplois et des métiers de l'économie verte »), dans une perspective d'accompagnement des reconversions au niveau des bassins d'emplois.***

**Fin**

**Merci de votre attention**